



Ne pas diffuser

**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil
communal le 18 mai 2017**

RAPPORT N° 01/2017 AU CONSEIL COMMUNAL

**Etat de l'étude des motions et postulats en suspens
et demandes de prolongation de délais**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission chargée d'étudier le préavis 01/2017 sur « **l'état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais** » s'est réunie le lundi 20 mars 2017 à la salle 5 de l'hôtel de Ville

Cette commission était composée de :

- Mme Isabel Jerbia
- M. Moïn Danaï
- M. Antoine Dormond
- M. Jacques Zaugg
- M. Tiago Branquino Remplacant de M. Yvan

- M. Louis Butticaz était absent

La Municipalité était présente In corpore, accompagnée de Mme Stéphanie Zuffrey, cheffe de service AI ad interim et M. Julien Cainne, du service de l'urbanisme.

Préambule

Suite à cette commission, une demande du greffe portant sur un postulat de Mme Isabel Jerbia « L'intégration n'est pas une question de nationalité » (No 18), avec une demande au 12 mars 2017 a été envoyée par mail le 21.3.2017.

Cette demande consiste à modifier le délai au **31 mars 2018**. Les membres de la commission ont été informés par mail de cette demande le 23.3.2017. Mme Jerbia a émis une certaine réserve quant à cette demande tardive, M. Halter a répondu le 24.3. en argumentant une surcharge de travail et le fait que cette réponse nécessite l'intervention de trois services.

En conclusion, la commission répond favorablement à cette demande.

I MOTIONS – DELAIS ECHUS

1. Motion de Mme Christiane Lavanchy « Pour que les Toveires restent verts »

Prise en considération le 1^{er} octobre 2015.

Délai accordé par le Conseil communal : 1^{er} octobre 2016. Service en charge : DEP/DU

nous demandons un délai au 31 juin 2018 pour répondre à cette motion.

Remarque de la commission

- Proposition est faite de rajouter la parcelle des anciennes colonies de Vevey sise à Corsier à cette motion

2. Motion de M. Serge Ansermet « Révision du Plan d'extension et de son règlement »

Prise en considération le 7 novembre 2002.

Délai accordé par le Conseil communal : 31 décembre 2016. Service en charge : DU

nous demandons un délai au 31 décembre 2017 pour répondre à cette motion.

Remarque de la commission

- D'après M. Christen, Les raisons historiques du retard de ce PGA est lié à un traumatisme qui fit suite au travail fourni par M. Dupuis, alors chef de service, sur ce sujet. Une levée de bouclier sous forme d'une multitude d'oppositions ont eu raison de cette tentative.

3. Motion de M. Jérôme Christen « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey »

*Prise en considération le 29 mars 2013. Délai accordé par le Conseil communal : 31 décembre 2016.
Service en charge : DASLI*

le processus de réorganisation de la DASLI est en cours, nous vous prions donc de nous accorder un **délai jusqu'au 31 décembre 2017.**

Aucune remarque de la commission

4- Motion de M. Jérôme Christen « Pour des toilettes décentes, en suffisance et l'égalité de droits au pipi »

Prise en considération le 20 juin 2013.

Délai accordé par le Conseil communal : 31 décembre 2016. Service en charge : DEP

nous demandons un délai au 31 décembre 2017.

Aucune remarque de la commission

5- Motion de M. Jérôme Christen « En faveur d'un projet de réaménagement de la place du Marché »

Prise en considération le 26 juin 2014.

Délai accordé par le Conseil communal : 31 décembre 2016. Service en charge : DU

cette motion peut être classée

Aucune remarque de la commission

6- Motion de M. Vincent Imhof « Création d'un parking P+R et d'un parc artisanal entre la boucle de Gilamont et le Café du Stand »

Prise en considération le 10 décembre 2015. Délai de réponse : 10 décembre 2016.

Service en charge : DU

Nous demandons un délai au 31 décembre 2017 pour répondre à cette motion

Aucune remarque de la commission

7- Motion de M. Julien Rilliet « Participation citoyenne et projets d'aménagement »

Motion transmise à une commission chargée de sa prise en considération.

Remarque de la commission

- Motion transformée en postulat, OK pour la commission

III. POSTULATS – DELAIS ECHUS

8. Postulat de M. Alain Gonthier « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique »

Pris en considération le 29 mars 2013

Délai accordé par le Conseil communal : 31 décembre 2016. Service en charge : DASLI

Nous demandons un délai jusqu'au 31 décembre 2017.

Remarque de la commission

- Ce postulat poursuit les mêmes buts que la motion no 3. OK pour la commission.

9. Postulat de M. Jacques Décosterd « UNE gestion des déchets sur la Riviera »

Pris en considération le 6 octobre 2011.

Délai accordé par le Conseil communal : 30 juin 2016. Service en charge : DEP

,Nous demandons un délai au 31 décembre 2017.

Remarques de la commission

- *Police Riviera a été associée à ce travail, ce postulat est semble-t-il quasiment classé*

10. Postulat de M. Jérôme Christen « Un espace pour le Cadratin »

Pris en considération le 26 janvier 2012. Délai accordé par le Conseil communal : 31 décembre 2016. Service en charge : Greffe municipal

un délai au 31 décembre 2018 est demandé.

Remarques de la commission

- Un commissaire s'étonne de la longueur de la réaction. D'après M. Christen pour le moment il n'y a pas de solution en vue, et on peut s'inquiéter de voir partir cette organisation sous d'autres cieux, par exemple en France. Toutefois, à court terme, des problèmes liés à la mise à l'enquête du bâtiment de la rue de la Madeleine (Délais échus) pourrait donner un délai supplémentaire. La Municipalité est de toute façon très sensible à cette problématique

- Cette recherche de locaux est communiquée à tous les services. A la question de savoir si une place pourrait être utilisée dans le bâtiment de la voirie, la réponse est que l'implication financière non négligeable et le manque de place rendent peu probable cette alternative

11. Postulat de Mme Fabienne Kern « Des dimanches sans véhicules motorisés sur le Quai Perdonnet »

Pris en considération le 20 juin 2013.

Délai accordé par le Conseil communal : 31 décembre 2016. Service en charge : DU

Nous demandons un délai au 30 juin 2017 pour mettre en œuvre ce postulat.

Aucune remarque de la commission

12. Postulat de M. Jérôme Christen « Un espace moderne en béton (skatepark) pour les sports à roulettes à Vevey »

Pris en considération le 5 décembre 2013.

Délai accordé par le Conseil communal : 31 décembre 2016. Service en charge : Sports

Une prolongation de délai au 31 décembre 2017 pour répondre à ce postulat est demandée.

Aucune remarque de la commission

13. Postulat de M. Jérôme Christen « Pour un meilleur soutien aux sociétés locales, sportives, associatives et culturelles et aux événements qu'elles organisent »

Pris en considération le 21 mai 2015.

Délai de réponse : 21 mai 2016. Services en charge : DF – DEP – DJEFS

nous demandons un délai au 30 septembre 2017 pour répondre à ce postulat.

Aucune remarque de la commission

14. Postulat de M. Vladimir D'Angelo « Le mouvement c'est la santé ! »

Pris en considération le 28 janvier 2016. Délai de réponse : 28 janvier 2017

Services en charge : DEP – DJEFS – DU

une prolongation de délai au 31 décembre 2017 pour répondre à ce postulat est demandée.

Remarques de la commission

- Des tests sont en cours en différents endroits de la ville

IV. POSTULATS EN COURS

15. Postulat de M. Eric Oguey « Un boulo-drome à Vevey »

Pris en considération le 24 février 2011. Délai accordé par le Conseil communal :

31 décembre 2017. Service en charge : Sports

Aucune remarque de la commission

16. Postulat de M. Etienne Rivier « Le Port de plaisance de Vevey : vecteur de développement du quartier Est »

Pris en considération le 27 juin 2011.

Délai accordé par le Conseil communal : 31 décembre 2017. Service en charge : DAI

nous demandons un délai au 20 décembre 2019 pour répondre à ce postulat.

Remarques de la commission

- Un analyse par inclinomètre est en cours actuellement pour savoir si le quai bouge entre la Place du Marché et l'Alimentarium. Ses résultats devront être intégrés dans la réponse à ce postulat.
-

17. Postulat de M. Alain Gonthier « Rien ne sert de courir il faut PPartir à point »

Pris en considération le 5 décembre 2013.

Délai accordé par le Conseil communal : 31 décembre 2017. Service en charge : DU

Aucune remarque de la commission

18. Postulat de Mme Isabel Jerbia « L'intégration n'est pas une question de nationalité »

Pris en considération le 12 mars 2015.

*Délai accordé par le conseil communal : 12 mars 2017, **Nouveau délai au 31 mars 2018 (Voir préambule)** Service en charge : DAI, DU et DF.*

Remarque

- **Demande complémentaire du greffe pour transformer le délai au 31 mars 2018 est acceptée par la commission a posteriori**
-

19. Postulat de M. Bastien Schobinger « Entretien des routes, où va-t-on ? »

Pris en considération le 3 septembre 2015.

Délai accordé par le Conseil communal : 3 septembre 2017. Service en charge : DAI

Ce postulat sera réglé dans le cadre d'un rapport-préavis prévu pour la séance du Conseil communal du 7 septembre 2017.

Aucune remarque de la commission

20. Postulat de M. Daniel Beaux « Un parc d'ébats qui fait débat »

Pris en considération le 10 mars 2016.

Délai accordé par le conseil communal : 10 mars 2017. Service en charge : DEP

Afin de pouvoir donner des informations aussi complètes et à jour que possible, nous demandons un délai au 31 décembre 2017.

Aucune remarque de la commission

21. Postulat de M. Vincent Matthys et consort « Pour que la population veveysanne puisse se positionner, à titre consultatif, sur la politique à mener en termes de fusion régionale »

Pris en considération le 1^{er} septembre 2016.

Délai accordé de réponse : 1^{er} septembre 2017. Service en charge : Secrétariat municipal / SAI

Aucune remarque de la commission

22. Postulat de Mme Caroline Gigon « Se rencontrer à la rue de la Byronne plutôt que craindre un accident »

Pris en considération le 1^{er} septembre 2016.

Délai de réponse : 1^{er} septembre 2017. Service en charge : DU

Aucune remarque de la commission

23. Postulat de M. Julien Rilliet « A chaque quartier sa maison »

Pris en considération le 1^{er} septembre 2016.

Délai de réponse : 1^{er} septembre 2017. Service en charge : DASLI

Aucune remarque de la commission

24. Postulat de Mme Sabrina Dalla Palma Zahar « Vevey les pieds dans l'eau »

Pris en considération le 1^{er} septembre 2016.

Délai de réponse : 1^{er} septembre 2017. Service en charge : DU

Aucune remarque de la commission

25. Postulat de M. Pierre Butty « Déchets électriques et électroniques – réparer avant recycler »

Pris en considération le 6 octobre 2016.

Délai de réponse : 6 octobre 2017. Service en charge : DEP

Aucune remarque de la commission

26. Postulat de Mme Isabel Jerbià « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier »

Pris en considération le 10 novembre 2016.

Délai de réponse : 10 novembre 2017. Service en charge : DF

Aucune remarque de la commission

27. Postulat de M. Serge Ansermet « Caisse de pensions des employés : désinvestir des énergies fossiles »

Pris en considération le 26 janvier 2017

Délai de réponse : 26 janvier 2018. Service en charge : RH

Aucune remarque de la commission

La commission passe au vote sur la totalité des propositions, à l'exception de la demande sur le no 18 approuvée plus tard par la même commission.

A l'unanimité ces propositions sont acceptées.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 01/2017, du 10 février 2017, sur l'état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais ;

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité, conformément à l'art. 95 du règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014, les prolongations de délais :

n°1 au **31 juin 2018** pour répondre à la motion de **Mme Christiane Lavanchy** « Pour que les Toveires restent verts » ;

- n°2 au **31 décembre 2017** pour répondre à la motion de **M. Serge Ansermet** « Révision du Plan d'extension et de son règlement » ;
- n°3 au **31 décembre 2017** pour répondre à la motion de **M. Jérôme Christen** « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey » ;
- n°4 au **31 décembre 2017** pour répondre à la motion de **M. Jérôme Christen** « Pour des toilettes décentes, en suffisance et l'égalité de droits au pipi » ;
- n°6 au **31 décembre 2017** pour répondre à la motion de **M. Vincent Imhof** « Création d'un parking P+R et d'un parc artisanal entre la boucle de Gilamont et le Café du Stand » ;
- n°8 au **31 décembre 2017** pour répondre au postulat de **M. Alain Gonthier** « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » ;
- n°9 au **31 décembre 2017** pour répondre au postulat de **M. Jacques Décosterd** « UNE gestion des déchets sur la Riviera » ;
- n°10 au **31 décembre 2018** pour répondre au postulat de **M. Jérôme Christen** « Un espace pour le cadratin » ;
- n°11 au **30 juin 2017** pour répondre au postulat de **Mme Fabienne Kern** « Des dimanches sans véhicules motorisés sur le Quai Perdonnet » ;
- n°12 au **31 décembre 2017** pour répondre au postulat de **M. Jérôme Christen** « Un espace moderne en béton (skatepark) pour les sports à roulettes à Vevey » ;
- n°13 au **30 septembre 2017** pour répondre au postulat de **M. Jérôme Christen** « Pour un meilleur soutien aux sociétés locales, sportives, associatives et culturelles et aux événements qu'elles organisent »
- n°14 au **31 décembre 2017** pour répondre au postulat de **M. Vladimir D'Angelo** « Le mouvement c'est la santé ! » ;
- n°16 au **20 décembre 2019** pour répondre au postulat de **M. Etienne Rivier** « Le Port de plaisance de Vevey : vecteur de développement du quartier Est » ;
- n°18 au **31 mars 2018** pour répondre au Postulat de **Mme Isabel Jerbia** « L'intégration n'est pas une question de nationalité »
- n°20 au **31 décembre 2017** pour répondre au postulat de **M. Daniel Beaux** « Un parc d'ébats qui fait débat » ;
- *****
- n° 5 de classer la motion de **M. Jérôme Christen** « En faveur d'un projet de réaménagement de la place du Marché » ;



Le président
Stéphane Molliat